

 Honfleur Le Pays d'Auge du 25 novembre 2025 323 mots

# Les Bibliothèques sonores aux côtés des élèves du lycée Albert-Sorel

Mardi 18 novembre se tenait à la salle des fêtes de [Honfleur](#) « Croisons nos chemins », la 2e édition d'un forum dédié au handicap, organisé par le réseau pour l'emploi (France Travail [Honfleur](#), Cap Emploi 14 et la Mission locale de la baie de Seine). Conçu pour permettre les échanges entre acteurs locaux et partager les expériences et les bonnes pratiques, ce salon était aussi destiné à faire découvrir des initiatives innovantes.

Le lieu était donc tout désigné pour être le cadre de la signature d'une convention entre le lycée [Sorel](#) de [Honfleur](#), représenté par son chef d'établissement, Emmanuel Leroy et son adjoint F. Haupais, et l'Association des donneurs de voix représenté par le président de la Bibliothèque sonore du [Havre](#), Alain Boudier.

La vocation des bibliothèques sonores est en effet de mettre des enregistrements sonores gratuitement à disposition de toute personne « empêchée de lire ». Quand on sait, a rappelé Jean-Luc Gioanni, responsable du Relais Côte Fleurie de la [BS](#) du [Havre](#), que l'on estime à 6 à 8% le pourcentage d'élèves souffrant de « troubles dys » (dyslexie, dysorthographe, dyspraxie etc.), on comprend vite tout l'apport essentiel des bibliothèques sonores : permettre à tous les élèves, quelles que soient leurs difficultés de lecture, de partager la découverte des grands auteurs ou de toute œuvre écrite.

Cette convention va permettre à la référente de l'établissement de coordonner les inscriptions (qui sont toujours individuelles), d'aider et conseiller les élèves concernés dans leur choix d'ouvrage et d'assurer les remontées d'information (difficultés de connexion, souhait de faire enregistrer un ouvrage ne figurant parmi les quelques 26 000 enregistrements disponibles en téléchargement, etc.).

Le stand tenu par les donneurs de voix et donneurs de temps du Relais Côte Fleurie a, on s'en doute, reçu de nombreux visiteurs et répondu à leurs questions suite à cet événement.



Emmanuel Leroy, proviseur du Lycée Sorel et Alain Boudier, président de la bibliothèque sonore du Havre signent la convention Droits réservés